

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## **Arrêté du 16 juin 2023 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de la direction de l'administration pénitentiaire**

NOR : JUSK2311757A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein de la commission administrative paritaire nationale du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de la direction de l'administration pénitentiaire ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins établis le 8 décembre 2022 ;

Arrête :

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 20 décembre 2022 susvisé est remplacé par :

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein de la commission administrative paritaire corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de la direction de l'administration pénitentiaire et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

SYNDICAT	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
FO Justice (3 sièges)	M. Joseph ROUSSEAU M. Grégory JALADE M. Stéphane DIFERNAND	M. Jérôme NOBLECOURT M. Jihad EL HAJOU M. Frédéric REVEL
UFAP UNSa Justice (3 sièges)	M. Emmanuel CHAMBAUD M. Jimmy OBERTAN M. Alexandre CABY	M. Alain BASSUEL M. Billy DORILAS Mme Natacha PERON
SPS (1 siège)	M. Christy NICOLAS	M. Frédéric BESCON
CGT Pénitentiaire (1 siège)	M. Nicolas PEYRIN	M. Samuel GAUTHIER

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 16 juin 2023.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ Le directeur de l'administration pénitentiaire,

M. MELO DELGADO

Adjoint au chef du bureau des affaires statutaires  
et de l'organisation du dialogue social



César MELO DELGADO